



Relevé des conclusions de l'atelier du 26 septembre **sur l'état des lieux des usages des riverains de Champaviotte** **en matière de mobilité et de déplacements**

1) Concernant les modes actifs

Dans l'ensemble, les riverains du quartier de Champaviotte se déplacent beaucoup à pieds et en vélo malgré l'absence de trottoir et d'aménagement cyclable dans le cœur du quartier. La création de cheminements modes actifs dans les axes nord/sud et est/ouest est attendue par l'ensemble des riverains.

Du fait de sa géométrie, l'angle de la rue de la Contamine est jugé dangereux pour les usagers en mode actif : faible visibilité, manque de place et présence de voitures au milieu de la chaussée. Les trottoirs de la rue de la Contamine sont également jugés peu qualitatifs et difficilement praticables.

Le cheminement piéton entre la rue de Champaviotte et la Vence Scène est très utilisée et est plébiscité par tous les riverains, tout comme la passerelle au dessus de la Vence au niveau de la rue de Champaviotte.

En parallèle, la passerelle au niveau de la rue de la Vence est moins utilisée car elle est plus difficilement accessible depuis la rue de la Vence. Le passage piéton du carrefour rue de la Vence / rue de l'Isère est en effet jugé dangereux et n'est que très peu utilisé. Les usagers débouchant de la rue de la Vence ont d'ailleurs mis en place une stratégie d'évitement de ce passage piéton (et par extension de la passerelle) en remontant le long de la rue de l'Isère via le cheminement piéton en contrebas de la voirie.

2) Concernant la circulation

Les riverains partagent le sentiment que les voitures roulent trop vites, aussi bien à l'intérieur du quartier que rue de l'Isère, en particulier aux heures de pointe où se côtoient automobilistes et entrées / sorties d'école.

Les travaux du projet immobilier du «Mas Perrichaud» et du CHAI entraînent des problèmes, notamment en raison de la fréquence des passages des Poids Lourds.

Toutes les rues du quartier sont utilisées par les riverains, et dans les deux sens. L'état des lieux montre qu'il n'existe pas un schéma préférentiel de circulation.

En terme de points noirs, l'ensemble des usagers a fait ressortir des difficultés de fonctionnement et un fort sentiment d'insécurité sur les deux carrefours qui débouchent rue de l'Isère depuis les rues de Champaviotte et de la Vence. Le plateau surélevé de l'intersection Champaviotte/Isère est jugé inefficace par les riverains, celui-ci n'ayant aucun impact sur la vitesse des véhicules sur la rue de l'Isère.

Les "stop" à l'intersection Champaviotte/Contamine ne sont pas respectés (y compris par les riverains). Idem pour le "stop" à l'angle Champaviotte/Vence qui n'est pas respecté.

Le sentiment d'un flux de circulation de transit dans le quartier pour éviter les feux de l'avenue du Général de Gaulle et le carrefour du Pont de Vence est très marqué. Ce sentiment est renforcé par le test "google map" qui indique préférentiellement l'itinéraire "rue de la Contamine => Champaviotte => Vence => rue de l'Isère" au détriment du passage par le Pont de Vence.

Enfin, le carrefour du Pont de Vence est problématique et certains mouvements semblent poser problème (tourne à droite depuis l'avenue Général de Gaulle vers la rue de l'Isère avec des véhicules qui se déportent).

3) Stationnement

La problématique du stationnement est moins prégnante. Quelques difficultés sont à noter rue de la Vence liées au stationnement sur voirie.

La problématique principale reste les entrées et sorties de véhicules depuis les habitations rendues difficiles par le manque global de visibilité et le sentiment de vitesse des véhicules en circulation sur les voiries.

[Accéder à la cartographie interactive de synthèse de l'atelier du 26 septembre](#)